Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SAS BEAUMANOIR 2.0 – Constitution de société

Référence : L031526

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 30 mai 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte SSP en date du 20/05/2025 à Evran, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : SAS BEAUMANOIR 2.0 Capital : 1 000 euros Siège : 22 Beaumanoir – 22630 EVRAN Objet : La location d'espaces pour l'organisation d'événements, avec ou sans hébergement, tels que des réceptions, célébrations, pour des particuliers (mariages, anniversaires, réunions familiales…), des entreprises (séminaires, congrès, team building…), ou encore de manifestations artistiques (expositions, vernissages, shootings, tournages…). La location meublée de courte durée à titre d'hébergement et, de manière générale, toute activité relevant de la parahôtellerie. L'organisation de visites guidées et tout autre animation similaire ou connexe. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Admission aux assemblées : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Droit de vote : Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Cession des actions : cessions soumises à agrément. Président : M. Gabriel CAPITANO, demeurant 120 rue Horace Bertin – 13005 MARSEILLE Directeur Général : Mme Mathilde CAPITANO, demeurant 120 rue Horace Bertin – 13005 MARSEILLE L'immatriculation sera effectuée au RCS de SAINT-MALO.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE